



## AVIS PUBLIC

### **Dérogation mineure** **42, Grand Boulevard (Lot 1 575 518)**

*(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ, c. A-19.1, art. 145.6)*

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à l'égard de l'immeuble sis au 42, Grand Boulevard, sur le lot 1 575 518, ayant pour objet d'autoriser :

- Qu'un bâtiment mixte soit desservi par 5 cases de stationnement, alors que les articles 167 et 234 prévoient un minimum de 6 cases de stationnement.

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 14 décembre 2021 à 19 h 30 dans la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville localisé au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à cette séance ou en transmettant ses commentaires par courriel avant 17 h le jour même à l'adresse [questioncm@ile-perrot.qc.ca](mailto:questioncm@ile-perrot.qc.ca).

Notez que pour participer en présentiel à la séance, une demande d'inscription comportant le nom, l'adresse et le courriel de la personne participante doit être faite par courriel à [questioncm@ile-perrot.qc.ca](mailto:questioncm@ile-perrot.qc.ca) ou par téléphone au 514 453-1751, poste 225, au plus tard à midi le jour de la séance. Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

Donné à L'Île-Perrot, ce 26 novembre 2021.

*(Original signé)*

Zoë Lafrance  
Directrice des affaires juridiques et greffière